

Commission collège des 28 septembre et 26 octobre 2008

Lors de la réunion du 28 septembre les points suivants ont été abordés et certains repris le 26 octobre lors des journées nationales.

Election du nouveau responsable de la commission :

Bruno Alaplantive étant parti vers de froides contrées, Catherine CHABRIER de la régionale de Nice a été élue à l'unanimité pour prendre sa suite. Merci à elle d'avoir accepté cette responsabilité.

L'évaluation du socle :

Nous sommes actuellement plutôt dans une situation d'attente. Deux types de livrets de compétence destinés à évaluer les acquis du socle commun en fin de troisième ont été testés l'année dernière et nous attendons la version définitive.

L'implication au niveau des académies est très variable, parfois même des enseignants ne sont pas au courant de l'existence de la grille de référence pour l'évaluation du socle (disponible sur : http://eduscol.education.fr/D0231/Grille_pilier3.pdf)

L'évaluation à l'entrée en sixième :

Nous regrettons que depuis 2005 les sujets n'aient pas été modifiés. Quelle exploitation peut-on faire de ces évaluations auxquelles les élèves ont été entraînés, d'autant plus que les cahiers sont accessibles sur le site du Ministère de l'Education Nationale ? Nous pouvons considérer que les élèves qui ne réussissent pas sont certainement en grande difficulté, sans pouvoir tirer de conséquences pour les autres.

Cela peut être aussi un handicap pour des collèges Ambition Réussite où les moyens attribués à l'aide aux élèves en difficulté sont parfois fonction des résultats à ces évaluations.

Ce n'est pas le principe de l'évaluation qui est contesté mais bien le fait d'avoir maintenu les mêmes sujets pendant toutes ces années.

L'orientation du travail de la commission collège pour l'année 2008-2009 :

- Il est nécessaire que davantage de collègues s'impliquent dans les travaux de la commission et participent aux réunions. Il a donc été décidé de faire un appel lors des journées nationales et de contacter les présidents des régionales.
- Nous avons constaté que la page du site n'était plus à jour et qu'il fallait la réorganiser en partie. Nous allons voir avec les responsables du site ce que nous pourrons faire.
- Une mise à jour de la liste de la commission a été faite, elle n'avait pas été actualisée depuis plusieurs années.
- Nous souhaitons établir des liens avec la Commission Inter Irem Collège. Nous avons rencontré à La Rochelle des membres de cette commission, dont Fabienne LANATA qui en est la responsable. Nous allons, dans un premier temps, échanger à partir des listes de diffusion des deux commissions et essayer de se rencontrer, si possible lors de réunions de chacune des commissions.
- Les probabilités apparaissent dans les nouveaux programmes de troisième et il nous a semblé intéressant de travailler sur ce sujet suivant le plan suivant :
 - analyse de manuels scolaires,
 - recherche sur les sites académiques des références intéressantes à proposer aux collègues,
 - mise en place d'activités à tester en classe,
 - échanges avec la CII collège qui travaille sur ce sujet depuis quelques temps.

Les résultats et comptes-rendus de ces travaux seront mis en ligne sur le site ou pourront faire l'objet d'articles.

Le brevet :

Le brevet 2009 devrait ressembler au brevet 2008, sans qu'il y ait encore cette année validation préalable du socle, cela nous a été confirmé par Jacques Moisan. Nous attendons une nouvelle maquette pour l'année prochaine.

Les programmes du collège :

De nouveaux programmes seront mis en place à la rentrée 2009. Ils tiennent compte des modifications apportées à ceux du primaire et sont rédigés de façon moins détaillée pour les rendre plus « lisibles ». Ainsi certains commentaires ont disparu, en particulier ceux spécifiques au socle.

Les modifications apportées aux contenus ne sont pas très importantes mais la mise en place de ces nouveaux programmes est prévue pour tous les niveaux en même temps et non de façon progressive, comme cela s'est toujours fait. Nous nous interrogeons donc avec une certaine inquiétude sur la mise en pratique.

PPRE et accompagnement éducatif :

Pour répondre aux objectifs du socle commun, des PPRE ont été mis en place dans les établissements, on peut constater que les modalités sont très différentes. Elles se déclinent en fonction des problèmes rencontrés : motivation, transports scolaires, volonté des établissements, sous services de collègues...

Il nous a été rapporté que, dans l'académie de Poitiers, une formation de personnes externes a été menée dans le but de mettre en place une validation du socle en relation avec l'équipe pédagogique.

Reste le problème de l'évaluation du travail mené, nous n'avons pas eu d'écho de moyens mis en place.

En ce qui concerne les accompagnements éducatifs, de nombreuses HSE ont été accordées. L'encadrement est assuré, soit par des collègues, soit par des assistants d'éducation, voire même parfois par des retraités ou des chômeurs vues les difficultés de recrutement dans certains établissements éloignés de villes universitaires. Ces heures se déroulent en général de 16h à 18h.

Les horaires :

Des inégalités toujours constatées entre les établissements : seule une minorité de collègues ont conservé 4h en cinquième et en quatrième alors que d'autres ont 3,5 h à la fois en 5ème et 4ème. A la sortie du collège ces différences sont loin d'être négligeables.

Une inquiétude qui s'ajoute à celle des horaires attribués aux mathématiques : la diminution du nombre de postes d'enseignant s'accompagne souvent d'une augmentation des effectifs des classes et le financement de l'accompagnement éducatif en heures supplémentaires (attribuées éventuellement à des assistants d'éducation peu rémunérés) ne peut être une compensation

La réforme des lycées :

Une nouvelle organisation de la seconde est prévue à la rentrée 2009. Une grille horaire devrait être précisée à la fin de l'année 2008. Elle sera accompagnée de nouveaux programmes, dans la continuité de ceux du collège : ils seront provisoires pour l'année scolaire 2009-2010, mais très proches des programmes définitifs nous a-t-on assuré.

La réorganisation des classes de premières et de terminales se fera progressivement en 2010 et 2011.

Catherine Chabrier et Brigitte Dody